

Haler vous citoyens de Salis Airé à cette Requisition  
 Le souldeur de la Patrie dépend de nos efforts Et de  
 nos sacrifices ne négligez donc rien il faudra un temps Et il n'est  
 par loix que nous serons payés de tout nos travaux par la liberté  
 Et la tranquillité que nous acquerirons nous vous engougnons  
 afflu de donner de bon exemple Et employer les premiers à ces travaux  
 Nos efforts et charité s'igue d'avielle f. d. Duboy a g. Mat Vaquier  
 augeraud Et petit  
 Les deux yondarins ou aualies qui seront porteurs des presentes, de nous porteront  
 de suite dans les communes éloignées Et successivement dans celle de Don  
 Et de Combars nous mettrons au suffices municipaux de la commune  
 de ditte que deux écrits l'Administration de ditte relative  
 à la conduite de pontons pour la Forge de Combars à celle de  
 quelle ils représenteront achete de presentes au ditte  
 Municipalité pour qu'il soit inscrit au long sur le registre  
 qui est à Requier de suite de tiers de douviers de la commune  
 Respectivement pour aller chercher les ditte pontons. Les ditte  
 Cavaliers les prendront qu'ils ne se dispenseront par tous  
 Communes que les douviers ne soient Requis Et qu'ils leur  
 en soit Remis l'état avec le nom enjoignant aussi de Requier  
 sous trois trois Croix noirs un certain tiers de ditte douviers  
 vous même fin Et le dernier tiers trois jours après en sorte  
 que tous les douviers indistinctement passent un voyage  
 dans le cours d'une decade Et continuer ainsi de cad par  
 Decade jusqu'à parfaite confection de ditte pontons de la  
 de quelle le tout a l'aitaire compétent et sans fa  
 presponsabilité de ditte Municipalité sous peine en cas  
 de négligence de leur part d'être dénoncé au Comité de salut  
 public de la Commission de armer engougnons également au  
 ditte Municipalité sous les mêmes peines  
 de fournir dans trois jours à l'Administration  
 un état de tout les d'au de ditte commune avec  
 le nom de chaque propriétaire de tout de ditte  
 en forme Et signé de ditte Municipalité  
 angougnon en Directeur du Distric d'Angoulême le  
 public les permanents ~~Leit~~ du Cris. D'Armaire Exidion  
 année de la République  
 signé d'avielle f. d. Duboy a g. Mat Vaquier augeraud petit f. d. Duboy  
 a g. Mat. curifond de presentes copie